



Neder - Bxl - Laeken

« Ecole de natation de la Ville de Bruxelles »

ASBL

N° d'association 7452002

120, rue de Lombartzyde à 1120 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2.261.05.52

www.natation.brussels

Piscines : Neder - Laeken - Centre

Modalité d'inscription

La priorité est accordée aux anciens membres à partir des vacances de printemps et jusqu'au 30 juin.

- durant les séances de natation :
- le jour de la fête de fin de saison à la piscine de Laeken de 09h30 à 11h30 (**La fête est suspendue durant la pandémie**)
- sur rendez-vous à la piscine de Neder. Téléphonnez 60 minutes (heure de bureau) avant votre déplacement pour avoir une confirmation de la présence d'un responsable.

Cette priorité donne un droit sur les places disponibles et le choix de l'horaire pour la saison suivante. Après le 30 juin, les anciens membres perdront le droit à la priorité et devront s'inscrire aux modalités des nouveaux membres.

Les inscriptions des nouveaux se déroulent aux dates indiquées sur notre prospectus ou à la page « Horaire » de notre site internet : www.natation.brussels

Aucune inscription ne sera effectuée sans le paiement au comptant de la cotisation. Nous ne disposons pas de terminal « Bancontact » à la piscine. Vous trouverez le prix de la cotisation à la page "Prix".

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone, fax ou internet.

Les modalités d'inscription se trouvent ci-dessous :

- Le jour de l'inscription, présentez-vous à la piscine, bien à temps, aux dates et aux heures indiquées sur notre prospectus ou sur notre site pour bénéficier des places encore disponibles. Les premiers arrivés seront les premiers servis
- Prenez un ticket numéroté auprès d'un responsable de notre école de natation :
 - Des tickets seront à disposition et nous ferons rentrer que 10 personnes à la fois dans le bâtiment avec une distanciation de 1,5m entre chaque personne.
 - Toutes les personnes de plus de 12 ans doivent obligatoirement porter un masque couvrant le nez et la bouche.
 - Les formulaires d'inscription (Une fiche par enfant) peuvent être téléchargés ou complétés sur place (avec votre bic). Nous ne prêtons pas de Bic.



Neder - Bxl - Laeken

« Ecole de natation de la Ville de Bruxelles »

ASBL

N° d'association 7452002

120, rue de Lombartzyde à 1120 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2.261.05.52

www.natation.brussels

Piscines : Neder - Laeken - Centre

- Compléter le document "Inscription" au mieux et en lettres capitales:
- Entourez la **piscine** et le jour de votre choix à deux reprises.
- Indiquez le nom et prénom de votre enfant à deux reprises.
- Indiquez votre numéro de Gsm dans le cadre de la crise sanitaire
- Cette feuille est à signer en reprenant la mention manuscrite (« lu et approuvé »).
- L'horaire et le groupe seront fixés en concertation avec un responsable et en fonction des places encore disponibles.
- En fonction des compétences de votre enfant, nous le plaçons dans le groupe en adéquation avec ses compétences. N'hésitez pas à consulter notre programme pédagogique. Vous trouverez notre programme pédagogique dans la page "Programme".
 - **Groupe BLANC:** de la découverte à l'accoutumance (maximum 6 enfants)
 - **Groupe JAUNE:** de l'accoutumance à la maîtrise (maximum 6 enfants)
 - **Groupe ROUGE:** accoutumance en grande piscine
 - **Groupe VERT:** maîtrise en grande profondeur et perfectionnement du dos (**25m - 50m**)
 - **Groupe BLEU :** perfectionnement de la 2e nage (**100m - 200m**) (60 minutes)
 - **Groupe MAUVE:** perfectionnement des 4 nages et endurance (**+ 200m**). (60 minutes)
- Les inscriptions se déroulent en septembre, aux dates et heures indiquées sur la page "Horaire"
 - **NOH - LUNDI** pour les lundis à la piscine de Neder
 - **NOH - MERCREDI** pour les mercredis à la piscine de Neder
 - **LAEKEN - MERCREDI** pour les mercredis à la piscine de Laeken
 - **LAEKEN - SAMEDI** pour les samedis à la piscine de Laeken
 - **CENTRE - MERCREDI** pour les mercredis à la piscine du Centre
 - **CENTRE - SAMEDI** pour les samedis à la piscine du Centre
- Les inscriptions sont encore possibles à Neder pour les 3 piscines après les dates indiquées sur la page horaire.
- Nous effectuons les inscriptions toute l'année suivant les places restantes.
- Vous recevrez en retour
 - **Le reçu de votre paiement**
 - **La carte de membres**
 - **L'attestation de mutualité**
 - **Le document pour l'aide aux sports** de la commune de jette ou de la Ville de Bruxelles. Pour les autres communes, le reçu de votre paiement suffit.